

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 17 avril 2024

100 % du lait suisse conforme au Tapis vert

Présidée pour la première fois par Boris Beuret, l'assemblée des délégués de la fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL) s'est tenue le 17 avril 2024. Le président a présenté le programme pour l'élaboration de la future PA 2030 et de ses conditions cadres en faveur de la production laitière suisse. Il a en outre félicité les producteurs de lait pour la mise en œuvre des atouts du Tapis vert à l'échelle nationale depuis le début d'année: "C'est un signal fort adressé aux consommatrices et consommateurs, à la société et aux instances politiques". Le financement du marketing de Swissmilk et la défense des intérêts de PSL ont été approuvés sans opposition. La contribution financière à Switzerland Cheese Marketing SCM a également été approuvée à l'unanimité. Mireille Hirt-Sturny et Yves Nicolet, tous deux membres du comité de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie (FSFL), ont été élus au comité de PSL. Christophe Noël (2^e vice-président de PSL) et Gabriel Yerly, tous deux de la FSFL, ainsi que Markus Schnider, des Zentralschweizer Milchproduzenten (ZMP), ont été honorés pour leurs bons et loyaux services.

Le lancement du Tapis vert remonte à environ 5 ans; il est aujourd'hui mis en œuvre, incluant une indemnité de 3 centimes sur le lait A. Une belle réussite. Au vu du salaire horaire dans la production laitière, cela ne suffit cependant pas à garder les jeunes agriculteurs et agricultrices dans cette branche de production, pourtant adaptée aux conditions locales et avantageuse sur le plan écologique. La PA 2030 doit continuer à donner des signaux clairs dans ce sens. Par ailleurs, PSL met en garde contre les conséquences pour l'agriculture et l'économie laitière d'une acceptation de "l'initiative extrême sur la biodiversité". De nombreuses autres branches, ainsi que l'autonomie des cantons seraient également touchées. La biodiversité est importante, mais elle doit être encouragée par des incitations et non par des interdictions extrêmes. Pour cette votation du 22 septembre 2024, les producteurs·trices de lait apporteront leur contribution afin d'obtenir un rejet clair de l'initiative.

Nouveaux représentants

Les délégués de PSL ont élu à l'unanimité Mireille Hirt-Sturny de Saint-Ours (FR) pour succéder à Christophe Noël, et Yves Nicolet (président élu de la FSFL) de Cottens (FR) pour succéder à Gabriel Yerly (président de la FSFL) au comité de PSL. Ont été élus suppléants Frédéric Braillard de Saint-Martin (FR) pour la FSFL et Anthony Kern de Rossens (VD) pour Prolait. PSL remercie toutes les personnes qui, dans leurs diverses fonctions, apportent une contribution précieuse à la production laitière suisse de demain. Les portraits de tous les représentant·es peuvent être consultés sur www.swissmilk.ch.

Pas de changement pour les décisions financières

Les délégué·es ont accepté à l'unanimité les contributions en faveur de la défense professionnelle et du marketing pour le lait et le fromage, inchangées par rapport à l'année précédente. Les membres prennent également connaissance du fait qu'en devenant membre de PSL, les cotisations variables pour l'association IP Lait ainsi que l'augmentation des frais administratifs pour le Tapis vert sont prises en charge par PSL.

Vous trouverez les documents de l'assemblée et différentes séquences vidéo ici:
www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/portrait/membres-organisation/assemblee-des-delegues/

Renseignements:

Nora Jungo, Communication

nora.jungo@swissmilk.ch

031 359 52 15